

Etude sur les fibules de l'âge du fer trouvées en Suisse : essai de typologie et de chronologie

Autor(en): **Viollier, David**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Anzeiger für schweizerische Altertumskunde : Neue Folge = Indicateur d'antiquités suisses : Nouvelle série**

Band (Jahr): **9 (1907)**

Heft 4

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-158400>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Etude sur les fibules de l'âge du fer trouvées en Suisse.

Essai de typologie et de chronologie.

Par David Viollier.

(Fin.)

Groupe XI: A cette série en correspond une autre, caractérisée par l'absence complète du ressort; celui-ci est remplacé par un petit manchon supportant un disque. Cette série commence aussi avec la fibule à navicelle modifiée (fig. 74); l'arc et le pied sont finement ornés. Puis vient la timbale proprement dite, d'abord avec un bouton terminal petit (fig. 75), puis plus volumineux; la timbale elle-même prend des dimensions plus considérables (fig. 76); enfin le bouton terminal s'orne d'une petite pièce de corail fixée à son extrémité (fig. 77).

Groupe XII: La fibule à double timbale est sortie de la précédente série, de la fibule à timbale avec ressort, par transformation du bouton terminal en une timbale supplémentaire, qui recouvre et protège le porte-ardillon (fig. 78). Puis les deux timbales deviennent de même taille (fig. 79) et parfois celles-ci se soudent ensemble, donnant ainsi plus de résistance à la fibule (fig. 80).

Ces fibules appartiennent à la dernière période du premier âge du fer, et se trouvent toujours dans des tumuli.

Groupe XIII: Probablement sous l'influence de la civilisation gauloise, le ressort unilatéral se transforma en un ressort bilatéral, formant un nombre considérable de tours: c'est ce que l'on peut appeler la „fibule à double timbale à arbalète.“

D'abord les deux timbales égales sont hémisphériques, indépendantes, l'une formant l'arc, l'autre placée au-dessus du pied qu'elle recouvre; les deux parties du ressort, comme dans la fibule gauloise, sont reliées entr'elles par une corde (fig. 81); quelques fois, au centre de la timbale, se creuse une petite cupule (fig. 82); ou bien, au centre de la timbale, est ménagée une alvéole dans laquelle est enchassé un fragment de corail (fig. 83).

Avec le temps les timbales augmentèrent de dimensions, et, tandis que la timbale d'arc demeurait sphérique, la timbale de pied s'applatissait (fig. 84); bientôt les deux timbales se trouvent être deux disques plats munis d'un rebord tombant (fig. 85).

Dans une autre fibule, tandis que la timbale d'arc demeure sphérique, la seconde est remplacée par un bouton qui surmonte le pied, recourbé

comme dans la fibule La Tène I (fig. 86); le ressort manque malheureusement, mais il est à supposer qu'il était à arbalète.

Dans un type voisin, la timbale d'arc elle-même disparaît et est remplacée par un disque placé sur un arc trapézoïdal (fig. 87); le bouton est alors fixé directement sur le pied. Il est perforé en son centre, et devait porter une petite pièce de corail. Le ressort manque.

Groupe XIV: Le disque qui garnissait l'arc disparaît à son tour et ce dernier n'est plus alors formé que d'un simple fil de bronze; le bouton est fixé directement sur le pied et se dresse verticalement; celui-ci est d'abord assez petit, et l'arbalète n'a que peu de spires (fig. 88), puis le bouton devient plus volumineux (fig. 89); la corde qui joint les deux parties du ressort est extérieure. Une fibule du même type se distingue par un bouton plus orné, avec incrustation de corail (fig. 90).

Enfin dans un dernier exemplaire le bouton est fixé sur un pied recourbé et, en-dessous du ressort, court une spirale décorative (fig. 91).

Groupe XV: A ces fibules à bouton correspond une série dans laquelle le bouton est remplacé par une petite timbale qui recouvre le pied. La corde est, soit extérieure (fig. 92), soit intérieure (fig. 93).

Une chose frappe au premier abord: c'est, si nous faisons abstraction des fibules à timbales, le petit nombre de fibules hallstattiennes proprement dites trouvées sur le Plateau suisse, et surtout le peu de variété parmi celles-ci.

Une autre constatation n'a pas moins d'intérêt: toutes ces fibules appartiennent à la dernière période de l'époque de Hallstatt; une seule fait exception: trouvée à Ollon (fig. 56), elle appartiendrait à un type qui se rencontre, d'après Montélius, en Italie, dans la première et la seconde période de cette époque. Nous avons déjà constaté pour le Tessin que toutes les fibules du premier âge du fer, qui n'appartenaient pas à ce que nous avons appelé la période étrusque, appartenaient à la dernière période hallstattienne.¹⁾ Il est intéressant de trouver le même résultat dans toute la Suisse, car une exception n'est pas suffisante pour infirmer cette constatation, et nous pouvons admettre que cette unique fibule est une survivance, comme nous avons déjà eu l'occasion d'en constater plusieurs.

Nous pouvons donc dire que la civilisation hallstattienne ne pénétra en Suisse que lorsqu'elle était déjà arrivée tout à la fin de son développement.

Nous avons déjà dit que la fibule-type pour cette période est la fibule à timbale, au développement de laquelle nous assistons jusqu'au moment où elle est absorbée par une nouvelle civilisation.

Un autre fait est particulier à cette époque: c'est sa pauvreté en fibules: chaque tombeau ne contient qu'une seule fibule, rarement deux, et cette pauvreté contraste étrangement avec l'abondance de fibules, souvent de types variés, que nous avons rencontrée dans le Tessin. Et lorsque un tombeau

¹⁾ Nous rappelons que la période étrusque forme la transition entre la dernière phase du hallstattien proprement dit et la première du gaulois.

renferme plusieurs fibules, celles-ci sont généralement semblables. Cette pauvreté en fibules ne nous permettra pas de dresser de tableau comme nous avons pu le faire pour le Tessin; cependant la typologie ne sera pas notre seul guide pour le classement de ces fibules, et quelques faits isolés viendront nous aider à les dater.

A Wangen (Zurich), dans un grand tumulus contenant plusieurs tombes, ont été trouvées des fibules à timbales, serpentiforme et de la Certosa. Si nous ne pouvons pas affirmer que tous ces tombeaux furent placés en même temps sous la butte artificielle qui les recouvrait, du moins la grande homogénéité dans leur mobilier permet d'affirmer qu'ils sont contemporains. D'où nous pouvons déduire le synchronisme des trois types de fibules mentionnés.

D'autre part, un tumulus de Trüllikon renfermait des fibules à timbale et à double timbale à arbalète; ce dernier type appartenant au début de la période gauloise, nous sommes amenés à en conclure que la fibule à timbale, contemporaine de la fibule serpentiforme, le fut aussi au début de l'ère gauloise. C'est donc une fibule de transition appartenant surtout à la fin de la période de Hallstatt.

II. Epoque gauloise.

Les fibules communes aux deux versants des Alpes sont peu nombreuses; cependant nous en trouvons quelques-unes qui nous montrent que si, dans chacune des deux régions, la civilisation gauloise s'est développée sans subir l'influence de la région voisine, il existait néanmoins quelques relations commerciales entre les habitants du Plateau Suisse et ceux des vallées alpestres.

Dans les cantons de Bâle nous trouvons la fibule 132; de Berne, les fibules 109, 115 et 156; de Fribourg, la fibule 140; de St.-Gall, la fibule 144 et de Zurich, les fibules 114, 115 et 135.

Le nombre des types nouveaux est très considérable. Ainsi que nous l'avons déjà constaté pour le Tessin, l'artisan gaulois fait preuve d'une incroyable fertilité d'invention. Aussi, s'il est possible de donner dans ses grandes lignes la filiation des différents types, il est à peu près impossible d'établir une filiation semblable pour chaque variété, si grande est la fantaisie de l'ouvrier qui les a exécutés.

Avant de passer en revue les différents groupes que nous avons pu établir, nous devons mentionner trois fibules de types uniques en Suisse: l'une (fig. 202) est une magnifique pièce dont l'arc se termine de chaque côté par une tige recourbée qui vient se fixer à son sommet; chacune de ces branches est ornée d'un cabochon de corail; un disque de même nature est fixé au sommet de l'arc, entre les deux branches; une pendeloque ajourée, ornée de corail, était fixée à une tige traversant le ressort. Par comparaison avec des fibules analogues trouvées hors de Suisse, on peut placer ce magnifique échantillon au début de la période gauloise.

Une autre fibule appartenant aussi à la même époque est caractérisée par l'absence de ressort: l'ardillon s'applatit à sa partie antérieure, et la tête de l'arc appointie vient s'insérer dans un trou qui y est ménagé: l'ardillon n'a ainsi aucune élasticité, et peut seulement tourner autour de son pivot (fig. 203). Cette fibule, trouvée dans le canton de St-Gall, est semble-t-il de type italien. ¹⁾

La troisième fibule fut trouvée dans le canton de Bâle. Elle est ornée de trois grands cabochons de corail, l'un placé sur l'extrémité du pied, le second est fixé au sommet de l'arc, et le troisième porté par le ressort (fig. 204.)

Groupe I: Le type le plus ancien que l'on puisse attribuer aux Gaulois fut trouvé dans un tumulus à MuttENZ (Bâle): c'est une fibule de la Certosa, en tout point identique à celles que nous avons rencontrées à l'époque précédente, seulement celle-ci a un ressort bilatéral (fig. 205). Une autre pièce lui est semblable comme forme générale, mais l'arc décrit une courbe plus accentuée (fig. 206), enfin, dans un troisième exemplaire, cette courbure de l'arc s'accroît encore plus (fig. 207). Dans les types suivants, l'arc, tout en demeurant très haut, s'arrondit, tandis que le pied s'allonge et se relève pour venir s'arrêter au niveau de l'arc (fig. 208), ou se recourber légèrement en forme de trompe (fig. 209). Quelques fois le bouton terminal se creuse d'alvéoles dans lesquelles devait être fixé une substance colorée (fig. 210, 211), ou bien le sommet de l'arc se décore d'une crête plus ou moins compliquée (fig. 212-214).

Groupe IV: Dans ce groupe, la fibule est formée d'un fil de bronze plus ou moins épais; d'abord l'extrémité du pied se termine par une simple pointe (fig. 215), puis il s'orne d'un petit bouton plus ou moins compliqué (fig. 216-218), et parfois l'arc est décoré d'une série de petites stries transversales (fig. 219-221); dans un type plus élégant le bouton terminal est orné de volutes gravées (fig. 222).

Groupe V: Quelques fois le pied se termine par un bouton massif avec une sorte de pistil terminal (fig. 223); l'arc peut être finement strié (fig. 224) ou prendre l'aspect d'un jonc (fig. 225).

Groupe VI: Une série très nombreuse est celle dans laquelle l'arc, d'abord légèrement sangsuiforme, finit par devenir d'une même épaisseur sur toute sa longueur; le pied est terminé par un bouton sphérique avec pédoncule assez long reposant sur l'arc. La forme en est d'abord très simple (fig. 226), puis de plus en plus ornée (fig. 227-230), et le bouton finit par se terminer par une partie en forme de massue (fig. 231-232) ou de balustre (fig. 233) et, dans un dernier type, il prend la forme d'un petit cylindre orné de cercles pointés (fig. 234).

Jusqu'à présent les fibules que nous avons examinées avaient l'arc uni, ou orné quelques fois d'une petite crête; une nouvelle série est caractérisée par les ornements qui décorent l'arc.

¹⁾ Montelius, Civilisation primitive de l'Italie pl. XI, fig. 155.

Groupe VII: La plus simple est formée par un fil de bronze légèrement orné sur l'arc à l'aide de la lime; quelques rainures ornent également l'extrémité du pied (fig. 235), simulant un bouton; le décor s'accroît par la suite (fig. 236), puis l'arc s'orne de trois oves plus ou moins travaillées; le bouton terminal demeure petit (fig. 237, 238); enfin l'arc porte des renflements, d'abord peu marqués, puis de plus en plus accusés et compliqués; le bouton terminal suit la même progression (fig. 239—242).

Groupe VIII: Dans un autre groupe, l'arc légèrement sangsuiiforme est d'abord orné d'un décor gravé; puis celui-ci forme de légères saillies; enfin il devient plus compliqué, souvent très élégant, donnant à ces fibules la valeur de véritables objets d'art (fig. 243—247).

Groupe IX: Une dernière série comprend les fibules dont l'arc s'élargit en forme de bouclier; dans le type le plus ancien (fig. 248) l'arc n'a pas encore cette forme ovale qu'il prendra plus tard: il est formé d'un ruban de bronze de largeur égale et le pied se relève en crochet. Plus tard l'arc prend l'aspect d'un bouclier; le pied s'allonge et se termine, d'abord par un bouton plat en dessous, puis par un bouton complet terminé par une spatule reposant sur l'arc (fig. 249—252). L'une de ces fibules (fig. 251) est intéressante, car elle porte gravés sur l'arc plusieurs cercles dans l'un desquels est placé un *triskèle*.

Puis le bouton devient entièrement libre (fig. 253). Enfin l'arc se couvre d'ornements gravés (fig. 254, 255) ou en relief (fig. 256—258); quelques fois on retrouve une décoration identique à celle qui ornait certaines fibules de la série précédente (fig. 259, 260). Enfin une fibule que l'on peut rattacher à cette série, a son arc formé d'une large bande décorée d'oves en relief entre deux bordures; le bouton est assez volumineux et orné lui-même de spirales (fig. 261).

Toutes les fibules que nous venons de passer en revue ont le ressort bilatéral, à deux ou trois spires; la corde est tantôt intérieure, tantôt extérieure.

Groupe XI: Les fibules à disques forment également quelques séries intéressantes. La forme la plus primitive se présente sous l'aspect d'une fibule de fil de bronze, dont l'extrémité du pied est aplatie en forme de disque, échancré à l'extrémité du diamètre, pour donner passage à l'arc (fig. 262). Puis le pied se continue au delà du disque, formant un petit pédoncule (fig. 263) qui peut se relever légèrement (fig. 264).

Ce disque ne tarde pas à se décorer d'un chaton de matière colorée; celui-ci est d'abord fixé au centre du disque par un petit clou de bronze (fig. 265), puis par une rosette de métal que maintient un clou (fig. 266), ou par un second chaton de même matière colorée (fig. 267). Ces chatons sont lenticulaires, mais on en trouve aussi en forme de tronc de cône fixés également par une rosette de métal (fig. 268), mais par la suite la matière colorée fut remplacée par du corail; dans ce cas le chaton n'est jamais fait d'une seule pièce, mais de quatre morceaux occupant chacun un quart de la sur-

face (fig. 264); ceux-ci sont retenus par une pièce centrale de même substance (fig. 270).

Dans une fibule ornée, le chaton se compose de deux rondelles de corail séparées par un disque de bronze, maintenues par un clou central (fig. 271). Toutes ces fibules ont l'arc cylindrique, mais on en trouve aussi avec l'arc en forme de bouclier (fig. 272).

Groupe XII: Fréquemment l'arc lui-même est décoré; dans le type le plus simple, il porte une série de côtes qui le font ressembler à un jonc (fig. 273), ou des cercles pointés (fig. 274), ou bien encore le décor plus compliqué forme des rubans entrecroisés (fig. 275—277). Une de ces fibules est de la même famille que le No. 247, mais avec disque au lieu d'être à bouton (fig. 278).

Groupe XIII: Un groupe très homogène est celui donc l'arc se compose d'une série de renflements (fig. 279—281).

Groupe XIV: Le groupe des fibules à arc plat, élargi, n'est pas moins intéressant; d'abord l'arc est orné de traits et le bouton n'a comme ornement que des cercles pointés (fig. 282); puis au centre du disque apparaît une petite incrustation de corail, et sur l'arc une crête de bronze (fig. 283). Cette dernière fibule présente deux particularités: d'abord, sur le ressort, est fixé un petit bouton de bronze; ensuite, le ressort s'enroule une fois autour de la tête de l'arc.

Puis l'arc se decore plus richement (fig. 284, 285); une pièce de cette série est d'une finesse extraordinaire (fig. 286).

Groupe XV: Un groupe non moins riche est caractérisé par une crête de matière colorée enchâssée au milieu de l'arc. Cette crête dont nous avons vu déjà quelques prototypes, commence par être en bronze (fig. 287), puis elle cède la place à une crête de même substance que le chaton, enchâssée sans une rainure ménagée à cet effet au sommet de l'arc. Cette crête est d'abord lisse (fig. 288) puis finement côtelée (fig. 289). Le chaton est fixé par cinq petits clous formant étoile au centre, ou par une rosette de métal (fig. 290); quelques fois celle-ci est remplacée par un double chaton (fig. 291), puis la pâte colorée fait place au corail (fig. 292).

La fibule La Tène II que nous avons trouvée en nombre assez restreint dans le Tessin, est en abondance sur le Plateau; mais, tandis que la fibule La Tène-I y est remarquable par la variété des formes, la fibule La Tène II est beaucoup plus uniforme.

Groupe XVI: Le type le plus simple a son pied fixé à l'arc par une petite griffe. L'arc est tantôt très haut, et la griffe placée à son sommet (fig. 293, 294); tantôt bas, et la griffe se trouve près du ressort (fig. 295); celle-ci est parfois ornée (fig. 296); le même type se trouve en argent (fig. 297). Dans un exemplaire de fer, cette griffe est surmontée d'une spirale reproduisant les dispositions du ressort (fig. 298). Quelques fois le pied s'orne de trois perles et de fines moulures (fig. 299), et souvent un groupe de moulures semblables vient orner l'extrémité du pied en avant de la griffe (fig. 300);

ces moulures diffèrent pour chaque fibule, et elles se reproduisent aussi sur l'arc, de l'autre côté de la griffe (fig. 301).

Dans quelques fibules, le pied, au lieu de se recourber pour venir se fixer à l'arc, forme deux coudes brusques, reliés par une partie droite (fig. 302).

Dans de nombreux exemplaires, les perles du pied sont remplacées par des globules plus ou moins volumineux (fig. 303, 304), par un disque orné du *triskèle* (fig. 305) ou par une tablette carrée portant deux baguettes incrustées (fig. 306).

Dans de nombreux exemples, la pièce qui fixe le pied à l'arc, au lieu d'être un anneau complet, est une vraie griffe enserrant l'arc, sans l'enfermer complètement (fig. 307). L'arc s'élargit quelques fois en forme de bouclier (fig. 308) et, parfois sur le disque que porte le pied, est fixé un chaton en os(?) (fig. 309).

Toutes les fibules que nous venons de passer en revue sont en bronze, sauf une ou deux exceptions. Ce n'est pas que la fibule de fer soit inconnue à l'époque gauloise sur le Plateau, mais généralement les fouilles ont été pratiquées avec peu de soins, et ces pièces, toutes fortement oxidées par l'humidité, ont été brisées. Pour trouver des fibules de fer bien conservées, il nous faut aller jusqu'à la station même de La Tène. Là, on a trouvé plusieurs centaines de ces objets, tous en fer, et presque tous parfaitement conservés. Toutes ces fibules appartiennent à la même période, au La Tène II, et elles ne présentent que peu de variétés; cependant presque toutes diffèrent les unes des autres par quelques détails. Nous n'en donnerons ici qu'un choix permettant de se rendre compte des principales variantes (fig. 310—319).

Quant à la fibule La Tène III, elle apparaît à une époque où notre pays était déjà soumis à l'influence romaine, et elle se confond avec les formes apportées par les vainqueurs.

On en rencontre cependant quelques-unes de bien caractérisées; l'une est formée d'un fil de fer (fig. 320), et deux autres sont en bronze.

Dans l'une, la bague qui, dans la période précédente, fixait le pied à l'arc, demeure à l'état de survivance (fig. 321), tandis que dans l'autre elle a disparu, et l'arc ne présente aucune espèce de décoration (fig. 322).

Conclusions.

Une chose frappe au premier abord, lorsque l'on parcourt les planches où sont groupées les fibules gauloises: c'est la différence de dimensions entre celles trouvées au sud des Alpes, et celles trouvées au nord. Ces dernières, à part quelques exceptions, sont de taille généralement plus petite, et même, à longueur égale, n'ont jamais la même grosseur que celles du Tessin. Il semble donc que l'on retrouve déjà, pour ces époques reculées, le goût que manifestent encore aujourd'hui les populations du sud pour les bijoux voyants et de forte taille.

La plupart des ressorts de nos fibules du nord sont à deux ou trois spires avec corde intérieure ou extérieure. Or, si l'on fait le pointage de

celles dont la corde est intérieure, on constate que l'immense majorité de celles-ci se rencontre dans la région comprise entre d'Aar et le Léman, dans la Suisse occidentale, et que cette disposition du ressort est surtout fréquente dans le cimetière de Vevey. Il semble donc que nous soyons en présence d'une mode particulière à une région déterminée, mode créée probablement par un atelier qui travaillait dans l'ouest de notre pays.

Cette mode fut surtout florissante pendant la première période de l'époque de la Tène ; elle se retrouve aussi pendant les périodes suivantes, mais plutôt à l'état de survivance.

Un autre fait est encore digne d'attirer l'attention : nous savons par César que les Helvètes, au moment d'émigrer, brûlèrent douze villes et quatre cents villages. On croit reconnaître plusieurs de ces centres, dans des localités modernes dont les noms sont vraisemblablement d'origine celtique. Or, il est particulièrement curieux de noter qu'aucune de ces localités n'a fourni d'antiquités gauloises, ou du moins en quantité permettant de supposer qu'il y eut là un centre important ; une seule fait exception : Vevey, l'ancienne Viviscum, dans le voisinage de la quelle on a trouvé un cimetière.¹⁾ Toutes les autres, comme Vindonissa, Eburodunum etc. n'ont donné à l'archéologie gauloise que quelques objets isolés. En revanche, il devait y avoir aux environs de la ville de Berne un centre important dont le nom gaulois s'est perdu. On a en effet trouvé, soit sur la presqu'île que forme en cet endroit l'Aar, soit dans les environs de la ville moderne, un nombre considérable de tombes gauloises, soit isolées, soit groupées par deux ou trois, soit réunies en de véritables cimetières. On peut donc en conclure que le principal centre à l'époque gauloise indépendante se trouvait aux environs de Berne.

Une autre question mérite que nous nous y arrêtions quelques instants : c'est celle de la décoration en corail.

Dans un mémoire d'une grande importance, notre maître, Mr. S. Reinach, a démontré, qu'en Gaule, le corail ne sert à l'ornementation des objets que pendant la première période de l'époque de la Tène, et disparaît pendant la période suivante, absorbé par le commerce avec les Indes, et qu'il est remplacé par l'émail rouge.²⁾

En Suisse, le corail fait son apparition à la fin de l'époque de Hallstatt. Dans le Tessin, nous trouvons de nombreuses fibules à sangsue décorées d'incrustations de cette substance ; celles-ci, nous l'avons vu, appartiennent aux VI—V^{ème} siècles. Sur le Plateau, à la même époque, nous trouvons dans un tumulus à Trüllikon (Zurich), une branche de corail brut, et des incrustations de même matière ornent le bouton de fibules à timbales.

Puis, pendant un certain temps le corail disparaît ; les premières fibules de La Tène à décoration de couleur, sont ornées de crêtes ou de cabochons d'une substance non encore analysée, de couleur rouge brique, d'aspect

¹⁾ Anzeiger für Schweizerische Altertumskunde 1901 et 1902.

²⁾ S. Reinach, le corail dans l'industrie celtique, Revue celtique, Tome XX.

poreux, qui paraît être une sorte de pâte cuite ; les chatons ont l'air plutôt moulés que taillés.

Le corail ne fait sa réapparition que pendant ce que nous pourrions appeler la belle époque de la première période du La Tène, et seulement dans des fibules d'une certaine richesse ; il forme alors des rosettes de plusieurs pièces ornant le pied des fibules.

Il disparaît avec la deuxième période ; alors les fibules ne portent plus de décoration de couleur. Cependant quelques unes de celles-ci, trouvées dans le Tessin, ont leur disque orné de cercles d'émail rouge. Nous croyons donc que ce qui est vrai pour la Gaule, l'est aussi pour la Suisse, et que la théorie émise par Mr. Reinach est exacte pour les deux contrées.

Encore une dernière remarque. Si l'on examine nos planches de fibules, on constatera que très souvent les fibules trouvées dans une même tombe, ou un même cimetière, appartiennent à des variétés voisines, sans qu'il y ait parti pris de notre part dans leur groupement. Le fait se reproduit trop souvent pour qu'on puisse l'attribuer au hasard. C'est donc que ces fibules devaient provenir d'un même atelier ; l'ouvrier s'attachait à varier autant que possible sa production, tout en conservant à chaque pièce un même air de famille. Ces ateliers devaient être assez nombreux, et probablement, il y en avait un ou plusieurs dans chaque région.

Conclusions générales.

Nous sommes arrivés au terme de cette étude sur les fibules de la Suisse. Au cours de notre travail nous avons déjà eu l'occasion d'indiquer, pour chacune des divisions territoriales que nous avons adoptées, les principales conclusions qui nous étaient suggérées par nos recherches. Nous voulons maintenant résumer brièvement ces conclusions, et, en les groupant, essayer de tracer un bref tableau de l'histoire de notre pays depuis l'introduction de fer, jusqu'à l'arrivée des Romains.

La période qui précéda immédiatement celle que nous étudions, est celle que l'on est convenu d'appeler l'âge du bronze, caractérisé en Suisse par la présence sur les rives des lacs de nombreux villages, parfois assez importants, dont les constructions portées sur pilotis s'élevaient au-dessus de la surface des eaux.

Le fait que plusieurs de ces villages avaient été détruits par le feu a fait émettre l'hypothèse que ceux-ci avaient péri lors d'une lutte, probablement au moment de l'arrivée des bandes apportant avec elles la connaissance des armes de fer. ¹⁾

Cette hypothèse, si séduisante qu'elle puisse être, soulève cependant de nombreuses objections.

Il est certain que de nombreuses bourgades lacustres périrent par le feu ; mais toutes ne furent pas détruites violemment et l'on en rencontre

¹⁾ S. Reinach, Cours de l'Ecole du Louvre (1900).

bon nombre qui durent leur ruine à l'influence seule des agents atmosphériques. Celles-ci ont dû certainement être abandonnées volontairement, et cela bien avant l'arrivée des tribus hallstattiennes, car, dans l'hypothèse où l'incendie des stations lacustres leur serait imputable, elles n'auraient certainement pas manqué de piller aussi les villages abandonnés. Nous devons donc admettre que ceux-ci furent délaissés à une époque suffisamment reculée pour que le temps ait eu la latitude d'exercer son oeuvre : ces stations ne devaient plus exister qu'à l'état de ruines à l'arrivée des nouveaux envahisseurs.

Que de nombreuses stations aient péri par le feu, cela n'a d'autre part rien de surprenant, à une époque où le feu devait jouer un rôle important dans la vie journalière. Les habitations lacustres étaient très légèrement construites, en pisé, en clayonnage, en rondins, et couvertes en chaume. Or, dans les débris de ces habitations, on retrouve des restes de foyers, preuve que l'on faisait du feu dans ces légères demeures, peut-être pour se chauffer en hiver, en tous cas pour préparer les aliments de chaque jour. Bien plus, on a retrouvé dans les restes de ces villages des creusets, des moules de bronze et de pierre, des résidus de fonte : c'est donc que les habiles fondeurs accomplissaient leurs travaux sur les esplanades qui probablement entouraient les demeures. Dès lors, quoi d'étonnant à ce que le feu se soit communiqué fréquemment aux habitations elles-mêmes ? Et il est facile de concevoir que lorsque le feu prenait à une de ces huttes, tout le village devait y passer. Ces quelques remarques expliquent suffisamment, croyons nous, la découverte de stations incendiées.

Mais, à ces raisons, s'en ajoutent d'autres qui militent en faveur d'un abandon volontaire des villages lacustres. S'il y avait eu lutte, si les lacustres avaient dû défendre leurs demeures contre un envahisseur, beaucoup d'entr'eux auraient certainement perdu la vie pendant le combat, et leurs os se retrouveraient parmi les ruines de leurs habitations ; or tous ceux qui ont étudié les débris de ces villages savent combien les restes humains y sont rares. Bien plus, pendant le combat, non seulement des lacustres auraient péri, mais on doit admettre que quelques-uns de leurs assaillants auraient dû aussi succomber. On devrait donc retrouver, non seulement leurs corps, mais encore leurs armes, différentes des armes de leurs adversaires, et des objets de toilettes, fibules ou bracelets. Ce n'est pas le cas. De toutes les stations qui ont été fouillées jusqu'à ce jour, on n'a sorti qu'une seule épée de fer, celle trouvée à Mörigen ¹⁾, et les ornements qui peuvent être attribués à la civilisation hallstattienne se bornent à une demi-douzaine de fibules.

Enfin, à ces arguments tirés de l'étude des stations elles-mêmes, nous pouvons en ajouter un autre, d'ordre chronologique. On admet comme démontré que la civilisation du premier âge du fer se développa entre 800 et 400 avant J.-C., et que l'époque du bronze prit fin vers 800. Mais ainsi que nous l'avons vu, ce n'est que la dernière phase de la civilisation hall-

¹⁾ V. Gross, Les Protohelvètes, pl. XII, 4.

stattiennes qui pénétra en Suisse, et on ne saurait la faire remonter plus haut que 550 à 600 au plus avant J.-C.

De plus, on ne saurait admettre qu'en Suisse cette dernière civilisation soit sortie de celle de l'époque du bronze; il est au contraire indubitable qu'il y a une rupture, et une rupture brusque entre les deux époques; or, même si l'on admet, ce qui nous paraît très probable, que la civilisation du bronze se prolongea en Suisse bien au delà de l'époque où elle disparut dans les autres pays voisins, on ne saurait cependant la faire descendre plus bas que le commencement du VII^{ème} siècle avant J.-C, car, si elle s'était prolongée au-delà de cette date, il est probable que des formes hallstattiennes typiques se seraient glissées parmi les formes particulières à l'époque du bronze; tout nous prouve en effet que les habitants des palafittes entretenaient des relations commerciales suivies avec les peuples voisins. Même donc, dans l'hypothèse la plus favorable, il y aurait encore entre les deux époques un hiatus le plus d'un siècle.

En l'an 58 avant J.-C. nous voyons les Helvètes brûler leurs douze villes et 400 villages, et partir à la recherche d'une nouvelle patrie. Ne pourrions nous pas admettre que le même fait se soit produit antérieurement, à 700 ans de distance. Pourquoi, pour une raison qui nous échappe, les lacustres n'auraient-ils pas pu aussi quitter leur pays? Les bandes hallstattiennes, pénétrant dans nos contrées, les auraient trouvées désertes.

Cette hypothèse, nous ne nous dissimulons pas tout ce qu'elle a de hasardé, aurait, nous semble-t-il, l'avantage d'expliquer la superposition de ces deux civilisations consécutives, entre lesquelles on ne trouve jamais d'infiltrations de l'une dans l'autre. ¹⁾

C'est à la fin de l'époque de Hallstatt, avons nous dit, que ces nouvelles populations pénétrèrent en Suisse. Il ne semble pas que le pays ait alors été habité par une population très dense, ni stable.

Ces nouveaux arrivants incinéraient ou inhumaient leurs morts, et les déposaient sous un tumulus, élévation artificielle de terre. Ces tombeaux sont dispersés sur tout le plateau, généralement isolés, quelquefois groupés; les seules nécropoles un peu importantes sont celles de Lunkhofen (Argovie), où l'on a fouillé plus de 60 tumuli, celle d'Anet (Berne) et quelques groupes du canton de Schaffhouse.

De cette dispersion des tombes, il semble que l'on puisse en déduire que la Suisse fut alors habitée par des bandes peu nombreuses, errantes, vivant probablement de l'élevage des troupeaux, de la chasse et peut-être du pillage. Cette nouvelle population paraît cependant avoir été surtout pacifique, car les armes sont excessivement rares dans leurs tombeaux.

¹⁾ On trouve dans les stations lacustres des épées à volutes qui appartiennent à la transition du bronze au hallstattien, preuve que les stations lacustres florissaient encore à cette époque. D'autre part, on trouve en Suisse quelques rares tumuli appartenant à la première phase du hallstattien; mais ceux-ci se rencontrent en dehors de la région des lacs: c'est donc que le nord de notre pays fut alors parcouru par quelques bandes avant-coureuses de l'invasion des peuplades armées de fer.

Nous nous représentons volontiers les Hallstattiens comme vivant par petits groupes de quelques familles, sous l'autorité d'un chef, habitant dans leurs chariots, suivant leurs troupeaux, se déplaçant constamment pour changer d'herbage, ou de chasse, ou suivant les saisons. On n'a en effet jamais encore retrouvé trace de leurs demeures. Cet argument, nous la savons, n'est cependant que de peu de valeur : on n'a jamais non plus trouvé de débris des demeures des Helvètes, et cependant nous savons qu'ils possédaient des villages et même des villes. Mais en revanche nous connaissons pour l'époque gauloise de nombreux cimetières, signe certain d'une population stable.

Ce tableau que nous venons d'esquisser à grands traits du premier âge du fer, n'est vrai que pour le Plateau. Nous avons déjà vu en effet que le Tessin était habité dès cette époque par une population nombreuse et stable.

Cette différence entre les moeurs des habitants des deux versants des Alpes vient de ce qu'ils appartenaient à deux peuples différents. Le Tessin, nous croyons l'avoir démontré suffisamment clairement, était habité par des tribus ligures. A quel peuple appartenaient les bandes qui occupaient le Plateau ? D'où venaient-ils ?

A la première question, nous ne croyons pas que la science soit encore en état de répondre, et plutôt que d'émettre d'hasardeuses hypothèses, étayées sur les vagues renseignements que peuvent nous fournir les auteurs anciens, nous croyons préférable d'avouer franchement notre ignorance.

Il est plus facile de répondre à la seconde de ces questions, et de fixer avec une certaine vraisemblance la région d'où venaient les tribus du premier âge du fer.

Un fait va nous y aider.

Nous avons en effet constaté que certaines fibules, les fibules serpenti-formes et celles de la Certosa, se retrouvaient en grand nombre des deux côtés des Alpes, en trop grand nombre pour que l'on puisse songer à attribuer au commerce seul leur présence, soit de l'un, soit de l'autre côté de la barrière infranchissable.

Nous devons donc chercher une contrée qui, du côté de l'est, soit située de telle façon que la civilisation hallstattienne ait pu facilement se répandre des deux côtes de la chaîne des Alpes. Cette région est le bassin du Danube. Ce fleuve a joué dans toute l'antiquité préhistorique un rôle important comme voie de migration et comme route commerciale.

C'est de là que durent partir les bandes ligures qui, après avoir traversé l'Autriche, pénétrèrent en Italie par la Vénétie, s'établirent sur le bassin du Pô, et de là, remontant le cours du Tessin, vinrent se fixer au pied du massif du Gotthard. En Italie, ces tribus se trouvèrent en contact avec un autre peuple, les Etrusques, dont la civilisation plus avancée supplanta presque complètement leur propre civilisation.

C'est aussi des bords du Danube que durent partir les bandes qui, après s'être établies dans le sud de l'Allemagne, passant le Rhin, pénétrèrent sur notre territoire.

C'est en effet, sans nul doute possible, par le Rhin que pénétra en Suisse la civilisation de Hallstatt. Pointons sur une carte les localités où furent trouvées les différentes fibules : la fibule de la Certosa se trouve, dans le canton de Zürich, dans deux vallées arrosées par des affluents du Rhin ; dans le canton de Berne, c'est le long de l'Aar, un des principaux affluents du Rhin, qu'ont été faites les principales découvertes ; de là ce type de fibule se répandit jusqu'à l'extrémité du Léman en longeant le Jura. Même marche en ce qui concerne la fibule serpentine, et les autres fibules du premier âge du fer.

Dressons encore la carte des fibules à timbales : le flot a pour point de départ le coude du Rhin à Schaffhouse, un peu avant les célèbres chutes que fait en cet endroit le fleuve. De là, il se répand de proche en proche, de vallée en vallée, pour venir aboutir également sur les rives du Léman.

Mais ces bandes hallstattiennes ne furent pas longtemps maîtresse de ces contrées : bientôt s'opéra en Europe un des principaux mouvements de peuples qui devait donner à notre continent sa physionomie actuelle ; nous voulons parler de l'arrivée des Gaulois, apportant avec eux une nouvelle civilisation.

D'où arrivaient ces nouveaux venus ? c'est une des questions les plus débattues de l'archéologie préhistorique.

Monsieur Reinach a émis l'hypothèse que la civilisation gauloise était née dans l'Europe centrale, à l'est de la Gaule ¹⁾.

Nous sommes heureux de pouvoir confirmer l'hypothèse de notre savant maître. La civilisation gauloise est née et s'est développée sur le cours moyen du Rhin, et si l'on veut préciser encore plus, on peut affirmer qu'elle est née dans la petite région comprise entre le lac de Constance et le coude du Rhin à Bâle, entre la forêt Noire et les ramifications des chaînes du Jura, et elle est sortie, par une lente évolution de la civilisation du premier âge du fer.

C'est en effet près de Bâle, à Muttens, dans un tumulus, que nous rencontrons le plus ancien type de la fibule gauloise : c'est une fibule de la Certosa à peine modifiée, et la seule différence qu'elle présente avec ses sœurs de l'époque précédente, c'est un ressort bilatéral ; c'est encore dans cette région que nous trouvons les premières modifications de cette fibule, et que nous assistons à sa transformation graduelle, jusqu'à ce que de cette évolution sorte le type que l'on désigne sous le nom de fibule de La Tène.

C'est aussi dans cette même région que nous pouvons suivre la transformation de la fibule à timbale en une fibule à ressort bilatéral.

Une preuve encore plus marquante nous en est fournie par les tombes. Chacun sait combien les rites funéraires sont persistants, avec quelle peine une population abandonne ses coutumes séculaires. Or, c'est encore dans cette même région que nous voyons peu à peu le tumulus, forme du tombeau chez le peuple précédent, faire place à la tombe souterraine, sans signe ex-

¹⁾ S. Reinach, Le corail dans l'industrie celtique, *Revue celtique* 1899, p. 121.

térieur; suivant un même mouvement, nous voyons l'incinération faire place à l'inhumation.

A quel moment s'accomplit cette évolution? C'est ce que nous pouvons fixer avec une certaine précision.

Les Gaulois prirent Rome en 390; ils durent donc apparaître en Italie quelques années avant, apportant avec eux la civilisation de La Tène. Nous ne pensons pas faire erreur en plaçant leur arrivée dans les plaines du Pô aux environs de 400, probablement entre 420 et 400 avant J.-C. Si nous nous rappelons que dans les cimetières tessinois nous avons trouvé des formes de fibules relativement primitives, nous devons admettre que les Gaulois pénétrèrent en Italie peu de temps après que la civilisation gauloise était sortie de la période d'évolution. Nous pouvons donc dire qu'en 420 environ ce mouvement venait de s'achever.

D'autre part nous avons constaté que la fibule gauloise était issue de la fibule de la Certosa. Celle-ci a pu être datée avec précision grâce aux vases grecs peints trouvés avec elle dans les tombes étrusques de l'Italie. Cette fibule est caractéristique pour le V^{ème} siècle avant J.-C.: on ne saurait donc placer les débuts de l'évolution d'où sortit la fibule gauloise antérieurement à cette date.

Nous pouvons donc placer cette évolution dans les cinquante années comprises entre le second et le troisième quart du V^{ème} siècle, dans la région comprise entre le lac de Constance, le coude du Rhin, la Forêt Noire et le Jura.

Cette nouvelle civilisation était issue de la civilisation Halstattienne et portée par les tribus gauloises; elle se répandit rapidement dans toute l'Europe centrale et occidentale.

Dès lors, elle se développa normalement dans notre pays, donnant naissance à un art raffiné, souvent admirable.

Ce développement se poursuivit jusqu'au jour où les Helvètes, quittant leur pays, furent vaincus par César et soumis à l'influence romaine.

Telles sont les conclusions que nous croyons pouvoir tirer de notre étude des fibules pendant les périodes préromaines du fer. Conclusions que nous avons pu préciser encore sur certains points en nous appuyant sur d'autres faits archéologiques connexes. Il est cependant une remarque qu'il faut encore que nous fassions en finissant: les présentes conclusions sont tirées presque uniquement de l'étude de la fibule; c'est une chose que le lecteur ne devra pas oublier. Nous croyons que dans leurs grandes lignes elles sont justes; cependant, il est possible qu'une étude plus détaillée des tombeaux, et de la civilisation en général de ces deux époques, dont nous n'avons pas tenu compte ici, en modifie quelques détails.